



Woippy, le 16 avril 2024

IA qu'à écrire une charte !

Le 27 mars, à *L'Est Républicain*, un rapport d'experts a été présenté lors d'un Comité social et économique extraordinaire. Le cabinet Apex-Isast a planché, en 80 pages, sur l'Intelligence artificielle, à la demande des élus de ce titre Ebra du pôle ERV.

Car l'IA G (comme Intelligence artificielle générative, la désormais connue ChatGPT4) a été expérimentée sur les textes des correspondants locaux de presse de l'édition de Lunéville entre octobre et février, sous la supervision de l'équivalent de notre chef de pôle SR et du duo Roseline Bertrand et Stéphanie Villaume. Une dizaine de secrétaires de rédaction volontaires ont passé tous ces textes à la machine ChatGPT4 (la version payante de ChatGPT). Au contraire des élus, les lecteurs n'en ont pas été avertis.

Depuis la fin de ce test, et la remise du rapport des experts, les syndicats Est Média CGT et SNJ de *L'Est Républicain* ont livré leurs lectures, à l'opposé de celle de la Direction : face à un Christophe Mahieu qui annonce de « futures expérimentations » dans l'ensemble des rédactions via un comité de pilotage, des « résultats prometteurs », **les experts notent que l'IA interfère directement avec le cœur du métier de secrétaire de rédaction**, même si c'est un bon correcteur orthographique. Ils relèvent une **perte de sens du métier, un travail dévalorisé**.

Les risques que l'IA représente pour les journalistes, selon Apex-Isast, se situent entre « modérés » et « à proscrire ». *La Correspondance de la Presse* s'émeut, elle, de ces différences d'interprétation et note que, dans ce test, **le SR est devenu l'assistant de l'Intelligence artificielle**. Elle rappelle que des « bonnes pratiques » ont été énoncées par le CDJM (déontologie journalistique) dès 2023...

De son côté, *Ouest-France* a développé avec Microsoft son propre outil IA, Muse, et ne le prête aux rédacteurs qu'après demande motivée à la Rédaction en chef. Ici, la rédaction d'un code de bonnes pratiques a été le préalable à toute expérimentation. Et ce n'est que dans quelques mois qu'une charte sera élaborée. Sans qu'aucun texte de correspondant ou journaliste ne soit passé à la moulinette IA avant.

Le groupe Ebra, lui, s'est trouvé depuis plusieurs mois des boucliers, qu'il déploie en réponse à toute alerte trop insistante. Des boucliers « labels », des boucliers « chartes », des boucliers « référents », des boucliers « experts ». C'est donc en toute logique que le CSE extraordinaire de mars de LER s'est achevé par la promesse d'une charte sur l'IA, qui sera présentée lors du CSE de ce mois, le 25 avril.

Toute aussi imposée que le test, donc. Toujours sans concertation.

La section SNJ-CGT du *Républicain Lorrain* rappelle, avant que cette charte LER ne soit présentée dans quelques jours, les vraies questions que pose l'IA dans nos Rédactions :

- ➔ Quelle est la responsabilité des SR appelés à valider un travail effectué par une Intelligence artificielle ?
- ➔ Quel impact sur les droits d'auteur l'intervention de l'intelligence artificielle aura-t-elle ? Droits d'auteur des journalistes ? Des Correspondants ?
- ➔ Quelle confiance le lecteur aura-t-il dans un journal en partie confié à une machine ? En sera-t-il informé, conformément à la charte élaborée par Reporters sans frontières et le Prix Nobel de la Paix Maria Ressa ?
- ➔ Quels effets sur l'emploi des journalistes aura l'utilisation de l'IAG ?
- ➔ Quel coût financier l'IAG représente-t-elle pour l'entreprise ?
- ➔ Quelle consommation énergétique et quel impact sur les émissions d'énergies fossiles le recours à l'IAG représente-t-il pour l'entreprise ?
- ➔ Quel intérêt ont l'entreprise et les journalistes à utiliser l'IAG ?
- ➔ Quels changements concrets ChatGPT4 entraîne-t-il pour l'exercice du métier de SR ?

Sans réponses à ces questions cruciales, la section SNJ-CGT ne pourra valider une expérimentation de l'IAG au RL comme elle s'est déroulée à *L'Est Républicain*. Toute innovation n'est pas forcément un progrès. Et comment l'utilisation de ChatGPT4 pourrait-elle constituer un progrès, si elle n'améliore

- ◆ Ni les conditions de travail de journalistes,
- ◆ Ni leur statut,
- ◆ Ni leur rémunération,
- ◆ Ni le respect de la déontologie et de leurs droits
- ◆ Ni la qualité de leur travail
- ◆ Ni la satisfaction du lecteur ?

Par ailleurs, le 30 avril, le pôle SR perdra à nouveau un poste, avec le départ d'un des deux CDD sur ses 22 membres. Avant de parler test, la Direction doit pourvoir ce poste, et sanctuariser le pôle par l'octroi de CDI à la totalité de l'effectif. Le turn-over dans ce service, en proie aux arrêts maladie réguliers, est synonyme de fatigue et stress chronique. Difficile d'imaginer un test de l'IAG dans ces conditions.

**Dans sa profession de foi, le SNJ-CGT a prôné la création d'un Comité de rédaction.
Un tel outil pourrait permettre aux journalistes de s'emparer de ce sujet,
plutôt que de le laisser aux seules mains de la Direction.**

L'équipe du SNJ-CGT du *Républicain Lorrain*
(contacts : snjcgterv@gmail.com et sur Facebook « Section locale Snj-cgt erv/rl »)